

**DECISION DU MAIRE**

prise en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Décision n° 2025-011 à 2025-0014**

**RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le maire de la Commune de Montrevel-en-Bresse,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 210-1, L. 211-1 et suivants, L. 213-1 et suivants et L. 300-1 ;

Vu le plan local d'urbanisme du SIVOM d'agglomération de Jayat-Malafretaz-Montrevel approuvé par délibération du comité syndical le 6 mai 2013, modifié par délibération les 24 novembre 2014, 30 juin 2016 et 6 février 2020

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2013 instaurant un droit de préemption urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser du territoire de la commune de Montrevel-en-Bresse ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 donnant délégation au maire, et notamment au 15° lui permettant d'exercer le droit de préemption ou de le déléguer à l'occasion d'une aliénation ;

**DÉCIDE**

- **N° 2025-011** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0008, déposée le 7 avril 2025 par Maître Laetitia JOSSIER, notaire à Oyonnax (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AH108/AH111/AH113 situé 62 chemin des Curtils.
- **N° 2025-012** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0009, déposée le 22 avril 2025 par Maître Capucine LABAQUERE, notaire à Bourg-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AD 56, situé 299 route de Mâcon.
- **N° 2025-013** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0010, déposée le 29 avril 2025 par Maître Alexandre BONNEAU, notaire à Saint Trivier de Courtes (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AB 70, situé 65 Grande Rue.
- **N° 2025-014** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0011, déposée le 7 mai 2025 par Maître Vincent CORDIER, notaire à Pont de Veyle (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AB 236, situé 126 rue du stade.

A Montrevel-en-Bresse, le 22 mai 2025

Le Maire



Jean-Yves BREVET